







Le Système d'information sur les marchés (SIM) : condition nécessaire à la réussite de nos opérations de commercialisation

Expérience de l'ANOPACI

Janvier 2007

Kouao Sylvain, Administrateur de ANOPACI, Chef du Projet SIM Innocent Sindikubwabo, Chargé de Programmes, Coordination SIM

Résumé

Les responsabilités de l'État ont été transférées aux OP sans transfert de moyens suite au désengagement de l'État. L'Anopaci a alors défini les priorités pour rendre des services à ses membres. La commercialisation est apparue comme le problème principal des producteurs, surtout à cause du manque d'informations commerciales.

Le système d'information sur les marchés (SIM) a donc été mis en place en 2002. Il permet de collecter les informations techniques, économiques (prix de revient) et commerciales (prix, volumes, offres) pour quatre filières principales : ananas-banane, cultures vivrières, maraîchage et élevage.

Les informations sont restituées dans huit points d'information villageois (PIV) par affichage, un bulletin trimestriel est diffusé, et dans des émissions radios dédiées à l'agriculture. Chaque animateur de PIV suit quatre à cinq marchés.

L'information est traitée sur pace, et transmise à la coordination. Elle est également transmise par le site Internet Tradenet, qui permet d'échanger dans la région.

Les producteurs ont ainsi plus d'armes pour négocier, la suspicion entre vendeurs et acheteurs s'estompe. Les revenus augmentent, les cultures sont intensifiées.

Il est difficile de couvrir la zone et de financer le SIM sur le long terme, mais c'est un système d'information agricole qui a su s'adapter aux besoins des producteurs et leur est devenu indispensable.

Sommaire

I.	POURQUOI UN SERVICE D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS EN CÔTE	
D'I	VOIRE ?	1
II.	FONCTIONNEMENT DU SIM ANOPACI	3
-	Les Points d'Information Villageois	3
-	Les radios rurales	4
-	La Coordination	5
-	Schéma opérationnel du SIM	5
III.	APPORTS DU SIM : QUELS CHANGEMENTS APPORTÉS AU NIVEAU DES	
PRO	DDUCTEURS ?	7
-	Amélioration du pouvoir de négociation	7
-	Amélioration du revenu des producteurs	7
-	Adoption des innovations	7
IV.	DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET VOIES DE PÉRENNISATION	8
-	Les difficultés : couvrir la zone	8
-	Pérennisation : recherche de ressources propres	8
V.	LES AXES OU PROJETS ENVISAGÉS	8
-	Création des centres de collecte (Mise en marché des produits agricoles)	
-	Partenariat SIM ANOPACI et Opérateurs de Téléphonie Cellulaire MTN	9
-	Mise en place des bibliothèques villageoises	9
VI.	CONCLUSION	. 10
AN	NEXES : Fiches de collecte des données	.11

I.POURQUOI UN SERVICE D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS EN CÔTE D'IVOIRE ?

Le secteur agricole de la Côte d'Ivoire représente environ 33 % du PIB et 66 % des recettes nationales d'exportation. Il emploie plus des deux tiers de la population active du pays. La Côte d'Ivoire est le premier pays producteur mondial de cacao, le premier pays africain producteur de café et le troisième pays africain producteur de coton. Elle dispose de systèmes de culture performants. Avec un potentiel important de culture céréalière, de production maraîchère et de production animale, la Côte d'Ivoire est en voie d'atteindre l'autosuffisance alimentaire.

Sur le plan intérieur, un système de caisse de compensation pour les petits planteurs, surtout des produits d'exportations, a permis, pendant de nombreuses années, d'amortir les trop grandes amplitudes du prix des produits agricoles. Ce système a contraint le pays à s'endetter lourdement. En 1987, la Côte-d'Ivoire se déclarait insolvable et s'engagea dans de nombreuses réformes structurelles. Au niveau de l'agriculture, ces réformes se traduisent par un désengagement de l'Etat de certaines activités comme la vulgarisation, la production, la transformation et la commercialisation.

Ce désengagement de l'Etat et les politiques de libéralisation mises en place ont abouti à un transfert de responsabilité de l'Etat aux organisations paysannes, sans moyens adéquats, ni capacités à assumer leur mission. Ces faits se sont traduits par une dynamique paysanne qui a conduit à la création de l'Association nationale des organisations professionnelles agricoles (ANOPACI), avec comme principale mission l'information et la communication pour le monde rural ivoirien, en vue plus particulièrement d'accroître la productivité et de relever les revenus des producteurs.

Dans le cadre des diagnostics faits par l'ANOPACI auprès des producteurs agricoles en vue de relever leurs besoins en formation et conseil, le problème de commercialisation des produits vivriers devient récurrent. Dans certains villages, on assiste à des pourritures des produits vivriers alors que dans des zones souvent peu éloignées les mêmes denrées alimentaires sont rares.

En outre, il existe souvent des écarts considérables entre le prix de détail et le prix bord champ (dans certaines régions le prix de détail peut être cinq (5) fois plus important que le prix bord champ). Ceci est le résultat du manque d'information commerciale de la part des producteurs. Si les producteurs agricoles avaient accès à une information commerciale de qualité, cela faciliterait les négociations.

C'est ainsi que l'ANOPACI a mis en place en 2002, grâce à l'appui du Centre technique de coopération agricole et rurale, accord de UE-ACP (CTA) et celui de l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER), un Système d'Information sur les Marchés (SIM) qui consiste à collecter, traiter et diffuser des informations agricoles fiables pratiques et continues afin de permettre aux producteurs agricoles de prendre de bonnes décisions et d'améliorer leurs négociations commerciales. Le SIM doit contribuer à la transparence des marchés et au suivi de l'évolution de certains indicateurs.

Les premiers travaux visant la mise en place du SIM ANOPACI ont débuté en avril 2002.

Les étapes importantes ont été les suivantes :

- détermination des besoins des producteurs et de leurs OP ;
- enquête auprès des agriculteurs: déterminer le type d'informations souhaitées ;
- identification des marchés ruraux, des radios rurales et des langues nationales les plus parlées dans chaque département ;
- installation de Points d'information villageois (PIV);
- signature des conventions avec les Radios rurales.

Le projet SIM a été initié par l'ANOPACI et reste un de ses programmes prioritaires. Pour la conduite des actions sur le terrain, l'ANOPACI s'est appuyée sur le réseau ANADER (certains responsables de l'ANOPACI sont dans le conseil d'Administration de l'ANADER). L'orientation du projet est donnée par le Conseil d'Administration de l'ANOPACI qui gère ce projet. Les données produites servent aux producteurs dans le cadre de leur activités (choix des cultures, intrants, innovations, négociations commerciales, etc)

La collaboration entre le CTA, l'ANADER et l'ANOPACI a permis d'obtenir les acquis suivants :

- collecte et traitement de l'information technique, économique et commerciale pour 4 filières : ananas-banane, cultures vivrières, maraîchage et élevage (voir annexe : fiche de collecte);
- restitution de cette information via :
 - o les 8 Points d'Information Villageois (PIV : CF. ci-dessous) localisé à Alépé, Abengourou, Agnibilékrou, Bondoukou, Bouafle, Issia, Soubré et Divo. Aujourd'hui, le SIM ANOPACI dispose de 15 PIV;
 - o la publication d'un bulletin trimestriel compilant les informations transmises par les PIV et leur évolution (suivi des indicateurs technico-économiques). Ce bulletin s'adresse aux OP, aux partenaires au développement, aux pouvoirs publics, aux ONG, aux commerçants, aux organisations d'appui conseil et aux chercheurs ;
 - o la production et diffusion d'émissions radiophoniques et télévisées ;
- échange d'expériences entre producteurs ;
- formations diverses.

En outre, les acquis ci-dessus ont permis de convaincre de nombreux partenaires qui se sont engagés pour soutenir le SIM. Il s'agit notamment du MISTOWA/IFDC¹ (subvention d'équipement pour 7 nouveaux PIV et connexion à l'Internet de l'ensemble des 15 PIV), de AgriCord² (FIPA³) et du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) pour la diffusion des innovations et des résultats de la recherche, l'ANADER restant toujours un partenaire privilégié du projet.

_

¹ Market Information Systems and Traders' Organizations in West Afdica / International Fertility Development Center

² Réseau des Agri-agences

³ Fédération internationale des producteurs agricoles

II. FONCTIONNEMENT DU SIM ANOPACI

Les Points d'Information Villageois

Le SIM ANOPACI fonctionne grâce aux Points d'information villageois (PIV). Les PIV sont considérés comme des points focaux du projet. Aujourd'hui l'ANOPACI dispose de 15 PIV opérationnels qui couvrent environ 25 départements sur les 58 que compte la Côte d'Ivoire. Un PIV est un bureau localisé dans le chef lieu d'un département (dans les locaux des services décentralisés de l'ANADER). Le PIV est géré par un technicien agent ANADER mis à la disposition de l'ANOPACI (pour le projet SIM). Il dispose d'un ordinateur, d'un fax, d'une imprimante, d'une ligne téléphonique, d'une connexion internet, des tableaux d'affichage et d'une moto. Le salaire des PIV est payé par l'ANADER et l'ANOPACI supporte des frais de fonctionnement (fournitures de bureaux, carburant) et verse une petite indemnité à l'animateur. Sur proposition du chef de zone ANADER, l'ANOPACI choisit des animateurs qui sont aptes à faire le travail demandé.

Méthodologie de collecte de l'information

L'animateur du PIV (APIV) suit 4 à 5 marchés ruraux (situés à moins de 30 Km du chef lieu du département) qu'il visite chaque semaine entre 7h00 et 11h00 pour collecter les informations sur les prix au consommateur, les prix de gros et les tendances moyennes sur les disponibilités en produits et l'évolution de l'offre et de la demande (voir annexe : fiche de collecte).

Pour chaque produit, l'animateur rencontre 3 vendeurs différents. Il mentionne les prix sur sa fiche de collecte simplifiée et utilise une petite balance pour convertir des unités traditionnelles (exemple le tas) en unités conventionnelles (kg). Pour chaque produit, il apporte également des observations sur la qualité, la quantité, l'évolution ou le comportement du marché par rapport à la semaine précédente.

Afin de fiabiliser les données collectées, l'animateur du PIV recoupe les informations venant des vendeurs avec celles des consommateurs (acheteurs) pour les différents produits.

L'animateur collecte également les prix de gros et évalue les stocks des principaux grossistes de la localité.

Méthodologie de traitement et de diffusion de l'information

Une fois les fiches de collecte renseignées sur un marché donné, l'animateur du PIV procède au traitement informatique des données : le progiciel (programme de saisie monté sur Access) permet l'édition d'une fiche de synthèse (prix maximum, prix minimum, prix moyen) qui est par la suite utilisée par l'animateur pour diffuser les informations à la radio rurale locale et transmise à la Coordination pour stockage et échange d'informations entre les différents APIV (au niveau départemental) et conception des supports de diffusion (note conjoncturelle, journal, etc.). Les informations échangées entre les APIV concernent essentiellement la situation des prix des produits agricoles sur les marchés du département, les offres de vente (quantité, prix et qualité) et les offres d'achat (quantité, prix, qualité).

Exemple: la coopérative des productrices de vivriers de Soubré vend 5 tonnes d'igname à 90 F CFA le kg. Offre disponible du au Contact: Ces informations se trouvent également sur la plate-forme http://www.tradenet.biz.

Grâce au partenariat avec MISTOWA (Projet de l'IFDC qui appuie les systèmes d'informations sur les marchés en Afrique de l'Ouest, sur financement USAID), tous les PIV sont à ce jour connectés à l'Internet. Les animateurs reçoivent des kits prépayés pour la

transmission des données par Internet à la Coordination et logent de façon provisoire des données sur le site http://www.wa-agritrade.net, plate-forme électronique de diffusion des informations agricoles qui a été mise en place par le programme MISTOWA. Y figurent prix et quantités des produits, sites de collecte, offres, demandes et d'autres informations utiles. Cette connexion permet de transférer rapidement les données collectées et surtout permet aux animateurs d'accéder aux informations de la sous-région (le site est géré par busylab mais actualisable à distance par les différents « hôtes » pays).

L'animateur diffuse à l'aide des tableaux et radios rurales les informations concernant son département (les marchés qui lui sont affectés) et celles des autres départements qui sont susceptibles d'intéresser les opérateurs et les producteurs du département couvert par le PIV. Cette technique permet d'améliorer le circuit de commercialisation des produits.

Les radios rurales

Le projet signe des conventions avec les radios rurales. L'installation d'un PIV est conditionnée par l'existence et la signature d'une convention avec la radio rurale de la localité. A ce jour, 15 radios rurales diffusent les informations agricoles dans le cadre du SIM L'objet de la convention avec ces radios est d'aider à la diffusion en français et dans les langues locales d'informations agricoles sur la production et la commercialisation des produits agricoles, d'assurer la promotion et la vulgarisation des découvertes agricoles en Côte d'Ivoire et hors de nos frontières. Ces informations proviennent du SIM ANOPACI, du SIM OCPV⁴ (Etat), des commerçants, des services de recherches et de vulgarisation.

N.B: Le SIM OCPV et le SIM ANOPACI sont complémentaires et échangent des données disponibles. La particularité du SIM ANOPACI est qu'il s'intéresse plus aux producteurs et aux OPA (données technico-économiques, prix bord champ, prix de détail, émissions agricoles, conseils et valorisation des innovations).

Champ d'intervention

Les émissions radio seront prioritairement consacrées à :

- la diffusion d'informations sur les prix, la disponibilité, la demande et les coûts de production (calculé sur la base des informations recueillies auprès des exploitants agricoles constituant le panel : 60 exploitants par PIV);
- la diffusion des informations techniques auprès des producteurs ;
- la vulgarisation des techniques agricoles en Côte d'Ivoire ;
- l'organisation des débats sur les thématiques transversales qui présentent un intérêt majeur pour les populations rurales ;
- la promotion des découvertes agricoles en Côte d'Ivoire et hors de nos frontières.

Le contrat avec les radios rurales précise le temps d'antenne (8 heures par mois). Environ 90 % des producteurs agricoles disposent de radios. Les appels des usagers en direction des animateurs des émissions radios témoignent de l'intérêt accordé à ces émissions, même si aucune étude sérieuse n'a encore été faite pour déterminer avec précision le taux d'écoute et le niveau de satisfaction.

Certains producteurs rencontrés lors des missions de suivi des activités du SIM affirment qu'ils écoutent les informations sur les prix la veille de la tenue du marché en vue d'avoir une idée sur les prix pratiqués.

-

⁴ Office de commercialisation des produits vivriers.

La Coordination

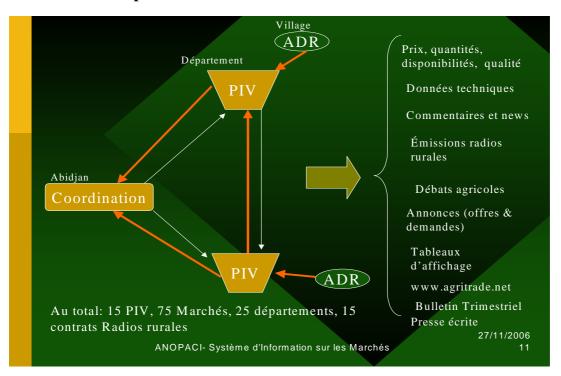
Le SIM dispose d'une Coordination pour :

- valider les données (en vérifiant la cohérence de certaines informations avant de les rendre publiques);
- suivre techniquement le dispositif;
- partager les informations disponibles entre les animateurs des PIV et les usagers ;
- rédiger la synthèse trimestrielle (note conjoncturelle);
- promouvoir le SIM et mobiliser les ressources nécessaires.

Les responsables des coopératives affiliées au réseau ANOPACI assurent le suivi permanent des activités du SIM dans leurs localités. La Coordination et les animateurs des PIV reçoivent les réactions de certains producteurs vis-à-vis de l'intérêt des activités du SIM.

Au cours de l'année 2007, La Coordination se propose de réaliser une étude d'impact du projet SIM sur l'activité des producteurs agricoles et une enquête de satisfaction auprès des usagers du SIM.

Schéma opérationnel du SIM



ADR : Agent de développement rural. Les flèches traduisent la circulation de l'information

Exemple d'un tableau d'affichage

Association [PICA] POINT D'INFORMATION COMMERCIALE AGR ASSOCIATION XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX							0.07.1	OLE	TEL FAX BP EMAIN				
Sélectio	n de p	rix (en	gros, F	CFA)			Off	res de	Vente	9			
	Unité	A8080	ABENG		Marché 4	Marché 5	Date	Produit	Quantité	Origine	Prix	Qualité	
Com 1							4						
Com 2							100						
Com 3							-	-		_	-		
Com 4													
Com 5													
Com 6													
Com 7								1		-	+	1	
Com 8							Offres d'Achats			5			
Informa	tions						Date	Produit	Quantité	Origine	Prix	Qualité	
ici informations sur	les activités, fy	rmotions, even	unenents organise	ės par l'assoc	intien								
PLUS D'INFORM SITE WEB AUTRES SERVIC		t SMS							C. (200320)				
							SPONSO	IRS: MESTOW	VAL USAED				

Le tableau d'affichage donne :

- les informations sur les prix concernant au moins 5 marchés de référence ;
- les offres d'achat et de vente et les adresses des concernés ;
- d'autres informations nécessaires (AG de la coopérative de cette localité par exemple, informations sur le transport ;
- des affiches (annonces ou publicités).

III. APPORTS DU SIM : QUELS CHANGEMENTS APPORTÉS AU NIVEAU DES PRODUCTEURS ?

Amélioration du pouvoir de négociation

Des témoignages recueillis auprès des producteurs qui utilisent les services des SIM (exemple du village de Dabré dans le PIV Alépé) démontrent que de plus en plus les producteurs disposent d'armes pour mieux négocier : « Avant nous n'étions pas informés des prix, les femmes venaient d'Abidjan la veille du marché et nous payaient ce qu'elles voulaient et le lendemain les prix étaient presque multipliés par deux à la place du marché » a dit Mme N'cho productrice de maraîchage à Dabré. « Mais aujourd'hui à la veille du marché, la radio Lepin nous donne les prix et ceci nous aide à bien discuter avec les femmes commerçantes » poursuit-elle.

Le SIM permet au producteur de **vérifier s'ils ont été performants dans les négociations** sinon ils ont une indication sur le prix à négocier la semaine à venir.

Le SIM apporte la transparence sur les marchés des produits agricoles et l'on assiste à une **diminution des niveaux de suspicions** de la part des producteurs vis-à vis des acheteurs ou commerçants. Grâce au SIM, un nouveau partenariat de type gagnant/gagnant se tisse entre le producteur et le commerçant. Les commerçants se réfèrent au SIM pour avoir des informations sur la disponibilité des produits agricoles et établissent des relations avec les groupements ou les producteurs individuels.

Amélioration du revenu des producteurs

Une analyse qui a été faite sur l'écart entre les prix au producteur et les prix aux consommateurs dans les départements de Soubré et de Issia (tous deux couverts par les PIV) montre que l'écart moyen entre le prix au producteur et le prix de détail a diminué de 30% entre 2004 et 2006. Mieux les producteurs arrivent à négocier, plus le prix de leurs produits se rapproche du prix de détail. Ceci entraîne une amélioration de leur revenu.

Le SIM met l'accent sur la disponibilité des produits et sur les stocks existants permettant ainsi au producteur de vendre ou de ne pas vendre ce produit juste après la moisson mais plutôt d'attendre et d'augmenter la valeur ajoutée en vendant pendant les périodes favorables.

Adoption des innovations

Les producteurs du village de Dabré (PIV Alépé) affirment que grâce aux émissions diffusées par l'animateur du PIV de Alépé, ils ont augmenté l'utilisation des fertilisants et testent de plus en plus les résultats de la recherche et les innovations. Dans les zones où les PIV sont installés il y a **plus de vente des produits phytosanitaires**.

IV. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET VOIES DE PÉRENNISATION

Les difficultés : couvrir la zone

Les moyens limités ne permettent pas au PIV de couvrir tous les villages et tous les marchés se trouvant dans le département. Les villages les plus reculés ne sont pas souvent visités par l'APIV.

Certains APIV éprouvent des difficultés quant à la vitesse de connexion internet. Le projet envisage des transmissions des données à l'aide des SMS.

Les moyens financiers sont encore limités et ne permettent pas d'organiser les visites de la Coordination de façon régulière. Ceci empêche de rectifier à temps les erreurs qui proviendraient de l'exercice du métier des APIV et par conséquent pourrait avoir une incidence sur la qualité des informations diffusées.

Pérennisation : recherche de ressources propres

- le projet SIM a été élu par le Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole (FIRCA) parmi les projets prioritaires (programmes transversaux) ;
- contribution des bénéficiaires (coopératives) ;
- recherche de ressources propres (vente de services);
- des contrats avec des opérateurs économiques (vendeurs d'intrants, opérateurs de téléphonie cellulaire, etc.).

V. LES AXES OU PROJETS ENVISAGÉS

Création des centres de collecte (Mise en marché des produits agricoles)

Le projet d'appui à la mise en marché collective des vivriers en Cote d'ivoire (PMC), est un ensemble d'activités visant à aider les producteurs (vivrierculteurs) à gérer l'offre, à participer à la fixation des prix de leurs produits.

L'animateur du PIV sera le coordinateur du PMC dans son département. Il recensera les offres et les demandes et les diffusera. Il collectera les quantités de produits demandés et les stockera dans les parcs aménagés par le projet. L'APIV aura à rendre disponible la liste des produits qui iront sur le marché un ou deux jours avant la tenue du marché. Cette action sera possible par l'intermédiaire des ADR (Agent de Développement rural) qui résident dans tous les villages de la Côte d'Ivoire, par les appels téléphoniques des producteurs, et à travers la prévision des plans de production qu'il recevra chaque début de campagne avec les producteurs ou leurs coopératives.

Connaissant son marché, les principaux acheteurs et leurs commandes, l'APIV pourra faire les placements (vente) des produits avant qu'ils ne soient sur les marchés. Ainsi, il aura le temps d'informer ses collègues sur l'état de son marché. Il en profitera pour connaître les disponibilités des produits et la demande afin dans les autres régions/départements et pourra faciliter les échanges entre les régions. Les produits collectés seront convoyés à temps sur ces nouveaux marchés, ou les acheteurs seront dirigés vers les sites où il y a une bonne disponibilité de produits. Ce programme prendra en compte la mise en place d'une base de

données statistique qui permettra aux producteurs de planifier et de diversifier leur production pour être compétitifs. L'APIV est sensé avoir les superficies des parcelles en production à travers l'ADR (Agent de développement Rural) de l'ANADER (Agence Nationale Animation et de Développement Rural) basé dans les villages. A partir de ces données, notre animateur local du projet pourra connaître les prévisions de récoltes donc les quantités probables dans le temps et dans l'espace.

Une ligne de téléphone connue dans chaque PIV permettra aux producteurs de se renseigner sur les prix, de donner leurs superficies en production. L'animateur devra aussi traiter avec les commerçants. Les produits seront regroupés sur un espace aménagé par le projet. Ce lieu appelé «centre de collecte » peut prendre diverses formes selon la nature des produits. Il peut s'agir d'un hangar, ou d'un magasin ou d'un marché existant dans un premier temps. Chaque PIV mettra à la disposition des utilisateurs intéressés les fiches statistiques des prix collectés et des données importantes imprimées. Chaque fois qu'une demande de produits est satisfaite, le commerçant sera amené à payer une commission qui sera fixée ultérieurement (2ème année). Cette politique de prélèvement sera étudiée profondément afin de permettre au projet d'être durable, et de permettre à l'organisation d'avoir des ressources pour être autonome.

La phase pilote concernera 5 PIV soit 25 centres de collecte correspondant aux 25 marchés suivis par l'APIV dans le cadre du projet SIM.

Partenariat SIM ANOPACI et Opérateurs de Téléphonie Cellulaire MTN

L'ANOPACI appuyée par MISTOWA/IFDC est en négociation avec MTN (Opérateurs de Téléphonie Cellulaire en Côte d'Ivoire) pour la signature d'un contrat visant 4 services principaux :

1. Diffusion d'information de marché par SMS Contrat de service de diffusion des informations par SMS entre MTN et ANOPACI. Grâce à Mobilia garantie par Busylab (www.busylab.com) qui a conçu et gère la plateforme Tradenet (www.tradenet.biz) utilisée par le SIM ANOPACI, il sera possible d'attaquer les bases de données du SIM Anopaci via un numéro court donné par MTN. Les animateurs des PIV vont mettre en ligne les prix par SMS en utilisant la plate forme TradeNet. La base de données du SIM ANOPACI sera liée à celle de MTN. Les usagers de MTN ont des codes SMS courts pour accéder aux prix, aux

2. Contrat corporate pour ANOPACI

Les communications seront gratuites entre les agents du SIM ANOPACI (15 PIV), les membres des panels (100 par PIV) et les responsables du réseau ANOPACI. Le réseau comptera environ 1.500 personnes.

3. Services MTN dans les PIV

offres et contacts.

Les PIV pourraient être des points de vente exclusifs des recharges MTN et des transferts d'unités moyennant des bénéfices négociés.

Mise en place des bibliothèques villageoises

En plus d'un lieu de rencontre entre l'offre et la demande (bourse), le PIV doit à moyen terme devenir un véritable point d'information et d'échanges.

Afin de mieux informer les animateurs et producteurs et renforcer leurs capacités, il convient donc de mettre à la disposition de chaque PIV une petite bibliothèque. Des étagères de rangement seront aménagées par l'ANOPACI dans chaque PIV. L'ANOPACI négocie avec le CTA pour qu'il apporte son appui pour la construction d'un fond documentaire qui sera constitué de publications sélectionnées dans la liste du catalogue de publications du CTA. Les documents traiteront principalement du développement agricole et rural, des innovations technologiques, des techniques commerciales et de lobbying, etc.

Tous ces projets viendront apporter un plus aux services que l'ANOPACI rend aux producteurs agricoles dans le cadre de les aider à améliorer leur revenu et leur condition de vie.

VI. CONCLUSION

L'information joue un rôle essentiel dans le cadre des économies de marché. Si on veut assurer un commerce équitable, améliorer le revenu des producteurs et la transparence des marchés, il faut rendre les services des SIM accessibles à tous. Les SIM doivent être des structures légères et adaptées au besoin des producteurs agricoles.

On constate que c'est parce que l'information diffusée est adaptée aux besoins des paysans, et parce que l'information brute de prix et volumes est complétée par tout un ensemble d'informations techniques et économiques, que le SIM est opérationnel. C'est d'ailleurs un véritable système d'information agricole.

Un Système d'information agricole dynamique et bien maîtrisé permet d'améliorer la situation du revenu des producteurs agricoles et contribue à accélérer le commerce des produits agricoles.

ANNEXES : Fiches de collecte des données

SIM/ANOPACI

MISTOWA/CTA

20 BP 937 Abidjan 20 tél: 05 88 86 08

e-mail: anopaci@yahoo.fr

Fiche de collecte d'inj Cette fiche s'adresse à d'ordre général existe.	i l'exploitant qui j	figure dans le p	anel déjà con	stitué	dans le cadre	du proje	t SIM. Les in	nformations
Département : Nom du collecteur :								
1. Cocher les spéculati	ions pratiquées pa	r le producteur						
CACAO	ARACI	HIDE7	PIM	ENT	13>	ζ Δ	ULACODE	19
CAFE	.2 MAIS	8	BO\	/IN	14	F	IELICICUL	T20
HEVEA	3 COLA.	9	OVI	N	15 〉	< v	OLAILLE	21
PALMERAIE	4 RIZ	10	POF	RCIN	16	Д	UTRE CP.	22
ANANAS	5 GOMB	011	CAF	RIN.	17	Α	UTRE CV.	23 X
ANACARDE6	AUBER	GINE12	POIS	SSON	l18	A	UTRE PA.	24
2. Avez-vous vendu qu 3. Si oui à combien av Produits végétaux		e mois dernier : Equivalent er		:	Poids total	Deiv I	Initaira	Montant
Troduits vegetaux	mesure locale	kg	d'unité vendue	,	(kg)	Prix Unitaire (F CFA)		(F CFA)
Produits animaux	oduits animaux Unité de mesure (tête) Nombre de têtes vendues		Prix Unita		Montant (F CF.			
4. Êtes-vous informés 5. Si oui par quel moy 6. Avez-vous utilisé de Si oui, veuillez rempli	en de communica e nouvelles variét	tion ? : és sur votre exp						
Si oui, veumez rempii	Nom de la var				Qté/tête		supe	erficie
7. Avez-vous utilisé de 8. Si oui lesquelles ? . 9. Avez-vous utilisé de 10. Si oui lesquelles ? 11. Avez-vous des diff	Culture attele es techniques de s	éetockage et de co	onservation C	UI		NON .		
12. Renseignements su 13. Renseignements su				es pro	duits):			

SIM/ANOPACI

MISTOWA/CTA

20 BP 937 Abidjan 20 tél: 05 88 86 08 e-mail: anopaci@yahoo.fr

Fiche de collecte d'information sur le marché : Détaillant

Nom du collecteur	:	département :
Date :	Marché :	, Village :

	1 vendeur			2 Vendeur		3 vendeur			Observations				
Produits	Unité	Poids	Prix	Unité	Poids	Prix	Unité	Poids	Prix	D	0	Q	Р
Danana nlantain												\vdash	+
Banane plantain								-				 	+-
manioc					1			1			-		4
Igname													1
Maïs													
Arachide													
Taro													
Riz													
Poulet													
Œuf										Fb	Ft	AB	-
Viande de bœuf													
Viande de mouton													
Poisson frais													
Poisson fumé													

Veuillez noter toutes les informations concernant chaque produit. Une attention particulière doit être accordée à la colonne « observations ».

Pour les informations supplémentaires (commentaires, transport, climat, évènements, etc) vous pouvez ajouter une autre page. Veuillez transmettre à la coordination toutes les pages.

Demande(D):	(Ft) forte	(M) moyenne	(Fb) faible
Offre(O):	(Ft) forte	(M) moyenne	(Fb) faible
Qualité (Q) :	(B) Bonne	(AB) assez bonne	(M) mauvaise
Prix (P):	(+) Elevé/augmente	(0) modéré / const	tant (-) bas / baisse

SIM/ANOPACI

MISTOWA/CTA

20 BP 937 Abidjan 20 tél: 05 88 86 08

e-mail: anopaci@yahoo.fr

Fiche de collecte	e d'information	agricole:	Synthèse	hebdomadaire
-------------------	-----------------	-----------	----------	--------------

Nom du collecteur :	. département :
Date : Marché(s) visité(s) :	

	Prix au	producteur	Prix au consommateur			Observations				
Produits	Min Max	Moyenne	Min Max	Moyenne	D	0	Q	Р		
Banane plantain					Ft	Fb	В	+		
manioc										
Igname										
Maïs										
Arachide										
Taro										
Riz	300 - 600	350								
Poulet										
Œuf										
Viande de bœuf										
Viande de mouton										
Poisson frais										
Poisson fumé										

Veuillez noter toutes les informations concernant chaque produit. Une attention particulière doit être accordée à la colonne « observations ».

Pour les informations supplémentaires (commentaires, transport, climat, évènements, etc) vous pouvez ajouter une autre page. Veuillez transmettre à la coordination toutes les pages.

Demande(D):	(Ft) forte	(M) moyenne	(Fb) faible
Offre(O):	(Ft) forte (M) moyenne (Fb)		(Fb) faible
Qualité (Q) :	(B) Bonne	(AB) assez bonne	(M) mauvaise
Prix (P):	(+) Elevé/augmente	(0) modéré / const	tant (-) bas / baisse